



MAIRIE DE RÉGUSSE

83630

N° de la délibération :  
**2024-061**

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-cinq du mois de juin, à neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Régusse, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Renée JEANNERET, Maire.

**Etaients présents** : Renée JEANNERET Maire, Frank MATHIEU, Michel GANDON, Jean-Pierre LION, Karine CHAMPIE adjoints, Alain BROSSARD, Régis AMIOT, Manon PETERS, Valérie PEY-PATIN, Arlette DURIEZ, René BONNET, Reynald CADORET, Gérard DARRIGOL, Michel PETIT et Cindy OLIVIER conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Alain FILIPPI pouvoir à Gérard DARRIGOL, Catherine DAGUET pouvoir à Jean-Pierre LION, Danielle STAES pouvoir à Alain BROSSARD, Laura BONHOMME pouvoir à Karine CHAMPIE, Benjamin RODSPHON pouvoir à Frank MATHIEU, Josiane BRENIER pouvoir à Arlette DURIEZ, Pascale DUBUC pouvoir à Cindy OLIVIER, Nadine QUENNESSON pouvoir à Régis AMIOT.

**Absents** : NEANT

Nombre de conseillers en exercice	Quorum nécessaire	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers représentés	Nombre de conseillers votants
23	12	15	8	23

**Objet de la délibération : Subventions aux associations – année 2024**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture le :

Et publication le :

Le Maire,  
Renée JEANNERET

Madame le Maire expose au conseil municipal que les associations communales de Régusse et associations extérieures ont présenté leurs demandes de subventions accompagnées de leurs bilans de l'exercice 2023 ainsi que leurs budgets prévisionnels 2024.

Elle demande au conseil municipal d'examiner les demandes présentées et d'accorder, s'il y a lieu, une subvention aux associations qui présentent un caractère d'intérêt communal.

Où l'exposé de Madame le Maire, après avoir examiné les demandes de subventions, suivant les modalités de vote annexées à la présente délibération.

- **DECIDE à l'unanimité, d'accorder les subventions suivantes :**

ASSOCIATIONS REGUSSOISES	BP 2024	ASSOCIATIONS REGUSSOISES	BP 2024
ANCIENS COMBATTANTS DE RÉGUSSE	1 000,00 €	LES GRIBOUILLES	700,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	500,00 €	MODÉLISTES DU VERDON	500,00 €
ASSOCIATION RÉGUSSE RÉCRÉATION	300,00 €	QUESTION POUR UN CHAMPION RÉGUSSE	300,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE RÉGUSOISE	1 000,00 €	RADIO VERDON	200,00 €
COMITÉ SOUVENIR FRANCAIS RÉGUSSE	1 000,00 €	RADIO-CLUB DU HAUT-VAR	600,00 €
DONNEUR DE SANG	500,00 €	RÉGUSS'IMAGES	300,00 €
ENTENTE SPORTIVE AUPS-RÉGUSSE-TOURTOUR	500,00 €	RYTHMES ET COULEURS DU VERDON	300,00 €
LES AMIS DES MOULINS DE RÉGUSSE	5 000,00 €	SEMPAI DOJO	800,00 €
LES FESTIVITÉS RÉGUSOISES	4 000,00 €	SOL FA MI RÉGUSSE	300,00 €

- **DIT** que ces sommes sont inscrites au Budget Primitif 2024, compte 65748, de la section de fonctionnement, pour la somme globale de **17 800,00 € (dix-sept mille six cent cinquante euros)**.
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder au mandatement des subventions susvisées.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**  
Renée JEANNERET



**Le secrétaire de séance**  
Alain BROSSARD

083-218301026-20240625-DEL-2024-061-DE  
Transmission : 25/06/2024  
Date de réception préfecture : 25/06/2024